

<p>Commune de MESQUER (Loire-Atlantique) Conseil Municipal du</p> <p>Mardi 11 Avril 2023</p>	<p>DATE DE CONVOCATION : 4 avril 2023 DATE D’AFFICHAGE : 4 avril 2023</p> <p>Nombre de Conseillers en exercice : 19 Nombre de Conseillers présents : 13 Nombre de Conseillers votants : 15</p>
--	--

L’an deux mil vingt-trois, le mardi 11 avril, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie de MESQUER, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BERNARD (ayant pouvoir de voter au nom de Catherine FOUCAULT), Maire.

Présents : Messieurs Thierry GUYON, Éric ROULIER, Madame Chantal LEYE, Monsieur Rémy CHATTON, adjoints et Madame Aurélie RIALANT-BESLAND, Madame Delphine JOFFRAUD, Madame Monique TATTEVIN, Monsieur Gilles CHASSIER, Madame Estelle HERVY, Mesdames Bernadette BROSSEAU (ayant pouvoir de voter au nom de Caroline THOBIE), GROLEAU Anne et Monsieur Joël NEVEUX, conseillers municipaux.

Absents excusés : Madame Catherine FOUCAULT, Madame Caroline THOBIE, Monsieur Yves LEBEAUPIN, Madame Anne-Gwenn ALEXANDRE, Messieurs Yves LINGER, Nicolas CITEAU.

Pouvoirs : Madame Caroline THOBIE a donné pouvoir à Madame Bernadette BROSSEAU et Madame Catherine FOUCAULT a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre BERNARD.

Monsieur Rémy CHATTON a été élu secrétaire de séance.

DEMANDE DE SUBVENTION AN SEISIUN

Tous les ans, en partenariat avec la commune de Mesquer et l’association An Séisiun, il est organisé une fête sur les thèmes de la danse, des chants et de la culture Irlandaise. En 2023, ce sera le 20^{ème} anniversaire de cette animation.

Pour mener à bien ce projet, l’association An Séisiun sollicite de la commune une subvention de 1 500 €.

La commission finances du 3 avril 2023 a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal approuve, à l’unanimité, le versement d’une subvention de 1 500 € à l’association An Seisiun.

Reçu au contrôle de légalité
le 14/04/2023
Publié ou notifié
le 18/04/2023
Le Maire.

Jean-Pierre BERNARD
Maire

